

A.B./ RESIDENCE DU RUANDA.-

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI GEBIED

Kigali , le 12 décembre 1956
de

(*) N° 7125/M.O.I.9.

U R G E N T.

Réf. n° :

Annexe

Bijlage

Objet

Voorwerp :

Expiration droits
exclusifs blocs miniers.

Monsieur l'Administrateur de Territoire
à RUHENGRI.-

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous rappeler, pour
exécution urgente, ma lettre N°6064/M.O.I. du 22/10/56
en ce qui concerne les lettres N°214/3925 et 214/3964
du 21/9/56 de Monsieur le Directeur des A.I.M.O.

Pour le Résident du Ruanda, empêché
Le Résident adjoint, J. DENS,



(*) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.